

Une séance spéciale a été tenue le 17 mars, selon le Code Municipal, étaient présents le Maire Brent Orr, et les Conseillers Steve Forbes, Keith Smith, Colette O'Malley, Greg Graham, Brian Drummond et Debbie Kilgour.

Il y avait poursuite des discussions concernant la taxe environnementale et les questions posées par le public ont été répondues

Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'adopter l'ordre du jour comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(10-03-40) Il est donc proposé par le Conseiller Forbes d'adopter le règlement # 290 qui amende le règlement # 244 afin de modifier la section 1.1 comme suit: Tous propriétaires qui n'ont pas de bâtiments ou qu'ils ont un terrain boisé incluant les terrains trop petits pour construire sont exemptés du plein montant de la taxe environnementale de \$195.00 et seront chargés \$50.00 pour des frais d'administration où il n'y a pas de déchets ou de recyclage faits. Avec la réduction du taux, il n'y a pas de sacs de déchet pour ce propriétaire. Tout propriétaire qui commence à produire des déchets ménagers, devra immédiatement payer le plein montant. Ce règlement n'est pas applicable aux entreprises commerciales et aux fermes qui ne produisent pas de déchets ménagers. Ils sont exemptés de la taxe environnementale depuis qu'ils sont complètement responsable de leur propre disposition de déchets. Adoptée. Le Conseiller Graham enregistre sa dissidence.

(10-03-41) Il est proposé par le Conseiller Forbes d'aller à huis clos pour discuter et des questions de la MRC. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(10-03-42) Il est proposé par le Conseiller Drummond de sortir du huis clos. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(10-03-43) Il est proposé par le Maire Orr et appuyé par le Conseiller Forbes et résolu de déléguer la MRC Pontiac, au nom de la Municipalité de Bristol, la juridiction de faire appel d'offre et de négocier la gestion et la valorisation pour les résidentielles et municipales boues septiques. Adoptée unanimement.

(10-03-44) Il est proposé par la Conseillère Kilgour de lever la séance. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Maire Brent Orr

Directeur Général Keith Emmerson